



Le Syndicat National de l'Administration  
Scolaire Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, EREA, rectorats, DSDEN, CIO,  
établissements d'enseignement supérieur,  
Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires,  
bibliothèques, Jeunesse et sports...



Commission administrative nationale du SNASUB-FSU

des 10 et 11 mai 2023



**Continuer la mobilisation  
contre la réforme Macron des retraites...**



**Poursuivre le mouvement social pour gagner  
l'augmentation générale des salaires et des pensions...**



**Porter haut et fort les revendications  
des personnels de nos filières !**

## Pour l'abrogation de la réforme MACRON des retraites, on continue !

**M**ALGRÉ un très haut niveau de mobilisation des salarié-es de ce pays, rejoints par de très nombreux jeunes, le président de la République n'a pas retiré son projet de réforme des retraites, projet injuste, brutal et injustifié.

Cette mobilisation est à mettre au crédit de l'intersyndicale qui a réuni toutes les organisations syndicales du pays pour revendiquer le rejet du projet de loi.

La mobilisation unitaire contre la réforme, pour son retrait puis pour son abrogation a gagné une très large majorité sociale dans le pays. **Et elle a contraint le gouvernement à passer en force au Parlement – par l'utilisation du 49.3** et l'a obligé à promulguer une loi qui n'aura finalement pas été votée par le Parlement.

**A l'injustice sociale de la retraite à 64 ans pour 43 années cotisées pour le taux plein, ils ont ajouté le déni**

**démocratique** accentuant ainsi une crise politique, des millions de salarié-es et de citoyen-nes pouvant faire le constat des limites et contradictions « démocratiques » de la constitution de la 5<sup>e</sup> République...

**Dans le même temps que l'exécutif passait en force, il adoptait une politique de maintien de l'ordre problématique.** Elle vise souvent à intimider les manifestant.es des imposants cortèges, particulièrement les jeunes, par l'utilisation des interdictions préfectorales à manifester ou par la multiplication des mises en garde à vue, nombreuses, pour rien. Elle mène dans certaines villes à une répression et à des mutilations inacceptables.

Ces faits ont occasionné de nombreux signalements, par la Défenseure des droits, mais aussi par des organisations de défense des droits de l'Homme (la LDH et Amnesty international, notamment).

Loin d'être intimidé par de telles pratiques, le SNASUB-FSU renouvelle son appel en direction des personnels qu'il représente pour continuer la mobilisation contre la réforme MACRON des retraites. Nul répit pour un gouvernement qui choisit la voie de la régression sociale plutôt que le partage des richesses pour financer à la hauteur des besoins notre système de protection sociale!

Le SNASUB-FSU appelle, avec sa fédération, la FSU et dans l'unité intersyndicale complète à la grève interprofessionnelle le mardi 6 juin prochain et à participer massivement aux manifestations de rue, avec casseroles ou pas! **Une seule solution, l'abrogation! NON à la retraite à 64 ans, OUI à la retraite à 60 ans pour 150 trimestres cotisés!**

## L'inflation contre nos salaires et notre pouvoir d'achat... Ça suffit comme ça!

**A**vec une inflation constatée à près de 7 % pour le seul mois de mars, mais à deux chiffres pour les produits alimentaires et l'énergie, les personnels constatent chaque jour les pertes importantes de pouvoir d'achat. Cette réalité s'impose même au gouvernement puisqu'il a été contraint d'augmenter par décret le SMIC ce qui a engendré aussi l'augmentation du minimum de traitement dans la fonction publique (FP), à l'indice majoré (IM) 361.

**Cette inflation forte** — produite par une spéculation importante surfant notamment sur des guerres et les crises climatique et énergétique — produit une dégradation très forte des conditions de vie de millions de salarié.es du pays; tout comme pour les personnels de nos filières.

**L'augmentation du minimum FP à l'IM 361** a eu pour effet de rendre encore plus visible le scandale absolu que représente la «smicardisation» de nos grilles de rémunération. **En effet, l'indice 361 submerge désormais les 8 premiers échelons (sur 11)** du 1<sup>er</sup> grade de catégorie C, les

5 premiers (sur 12) du 2<sup>e</sup> grade (principal de 2<sup>e</sup> classe) et les 2 premiers (sur 10) du 3<sup>e</sup> grade (principal de 1<sup>re</sup> classe).

**Les grilles de catégorie B sont aussi touchées** : les 3 premiers échelons (sur 13) de la classe normale.

**Et l'écart entre le SMIC et le début de carrière des corps de catégorie A** s'amenuise de plus en plus! (7 points d'écart par exemple avec le 1<sup>er</sup> échelon du corps des assistant-es ingénieur-es).

Cette perte très significative de notre pouvoir d'achat est aussi le résultat de dizaines d'années de blocage de la valeur du point d'indice.

**L'heure est donc à exprimer avec force nos revendications salariales**, pour gagner enfin un salaire décent pour vivre de notre travail; un salaire décent qui reconnaisse aussi nos missions et métiers, à leur juste place, au service du public.

### → Pour obtenir enfin des salaires augmentés, pour vivre décemment, nous revendiquons :

- un traitement minimum fonction publique fixé à 1 850 € nets;
- 70 points d'indice pour toutes et tous comme mesure immédiate sur l'ensemble de la grille indiciaire; et donc la reconstruction des grilles pour sortir nos carrières des eaux du SMIC;
- une revalorisation du point d'indice à 6 € bruts;
- l'indexation des salaires et des pensions sur les prix;
- l'intégration des primes revalorisées dans le traitement indiciaire;
- l'indexation des pensions sur les salaires.

Le SNASUB-FSU dénonce vivement la smicardisation des traitements des personnels qu'il syndique, dans les trois catégories; nous souhaitons que le mouvement social unitaire contre la réforme des retraites exprime aussi son exigence de l'augmentation générale des salaires et des pensions.

# L'annonce présidentielle de la réforme de la voie professionnelle : chronique d'une mort annoncée de nos lycées professionnels ?

**L**e président Macron a annoncé l'ensemble des mesures (12 au total) qui compose sa réforme des lycées professionnels ce jeudi 4 mai dernier. Comme l'ont dénoncé les syndicats enseignants de la FSU, celle-ci vise à adapter l'enseignement professionnel (600 000 élèves) — et l'apprentissage sous statut scolaire — aux besoins directs (en main d'œuvre) des entreprises, aujourd'hui désertées par des actifs qualifiés. L'augmentation prévue du nombre d'heures de stage par élève se ferait au détriment des heures d'enseignement.

Pourtant combattue par une intersyndicale issue des syndicats des lycées professionnels et agricoles, Emmanuel Macron revient à la charge ! Le SNASUB-FSU, syndicat de personnels hors enseignants exerçant aussi dans les lycées professionnels soutient la mobilisation à l'œuvre contre le projet présidentiel. Il y participe pour en exiger l'abandon !

## Porter haut et fort les revendications dans les réunions de l'agenda social de nos ministères !

**L'**INSTALLATION des comités sociaux d'administration ministériels (CSAM) dans nos périmètres ministériels a vu nos directions nous proposer un agenda social, c'est-à-dire un calendrier de discussion visant à discuter d'axes d'amélioration des conditions de travail des personnels.

Compte tenu des thèmes retenus dans ces agendas sociaux concernant les collègues de nos filières (requalification de la filière administrative, amélioration du sort des agent.es contractuel.les, revalorisation des personnels ITRF, égalité professionnelle femmes-hommes, lutte contre

les discriminations...), le SNASUB-FSU y portera la voix des personnels et y défendra les revendications, quel que soit le périmètre ministériel. Sans illusions mais avec toute la force nécessaire pour gagner toutes les avancées possibles.

La revalo, il la faut pour l'ensemble des personnels de nos filières ! **À DGRH unique, il faut un plan de revalorisation des personnels et de requalification des emplois pour l'ensemble de nos filières, administrative, ITRF et des Bibliothèques !**

## Porter haut et fort les revendications des personnels ! Il faut des délégué·es du personnel FSU !

**Votez et faites voter FSU à l'élection du CNESER les 12, 13, 14 et 15 juin 2023 !**

Selon le choix des établissements, le vote se déroulera par scrutin électronique du lundi 12 juin au jeudi 15 juin ou par scrutin à l'urne le jeudi 15 juin 2023. **Il s'agira alors d'élire sur scrutin de listes les représentant·es des personnels BIATSS au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche**, organe consultatif placé près de la ministre du même nom.

Deux collèges concernent tout particulièrement le SNASUB-FSU : le collège des personnels BIATSS, titulaires et contractuels inscrit.es sur les listes électorales (hors les conservateurs·trices) et le collège des personnels scientifiques des bibliothèques (conservateurs·trices).

**Au CNESER, vos élu·es FSU défendront avec constance le rôle essentiel des BIATSS**, la nécessité d'améliorer leurs conditions de travail ainsi que la revalorisation des carrières et les rémunérations.

La compétence de vos élu·es et leur maîtrise des dossiers permettront de défendre le service public de l'enseignement supérieur et de recherche.

**Ils·elles se battront avec conviction pour protéger une formation universitaire, gratuite et de qualité pour toutes,** sur tout le territoire et garantir une politique de recherche scientifique ouverte, ci-toyenne, répondant aux grands enjeux intellectuels, sociaux, et environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle.

### **Rejeu des élections pour composer les CSA spéciaux compétents pour les services académiques en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à la Réunion et à Paris : le revote de la déraison !**

**Le SNASUB-FSU dénonce le rejeu partiel des élections professionnelles de 2022** imposé par la direction ministérielle dans les académies monodépartementales concernées pour composer les CSA spéciaux des services académiques.

L'organisation des ces scrutins repose sur des arrêtés rectoraux qui n'ont pas recueilli une majorité d'avis favorable dans les CSA académiques sans aucun texte régle-

mentaire pris au niveau ministériel ni même un seul document officiel établissant l'impossibilité de composer ces CSA spéciaux suite au scrutin de décembre 2022.

Dans ces conditions juridiques et d'organisation — difficiles — (**dépôt des listes au plus tard le 16 mai et vote électronique les 27, 28, 29 et 30 juin**), le SNASUB-FSU souhaite que la FSU este en justice et formule des recours contentieux contre chaque arrêté rectoral concerné.

**Les élections professionnelles désignant les représentant·es des personnels sont un sujet trop important et sérieux pour être traité de la sorte.**

Dans chaque académie concernée, le SNASUB-FSU avec la FSU présentent des listes pour ces scrutins pour être en capacité de désigner le nombre le plus important possible de délégué·es du personnel possible, tant notre syndicalisme, offensif, a besoin d'être présent dans ces CSA spéciaux concernant les collègues des services académiques.

**Votez et faites voter FSU aux revotes des académies monodépartementales pour composer les CSA spéciaux académiques compétents pour les services académiques! Les 27, 28, 29 et 30 juin!**

## **Pour nos conditions de travail, NON aux nouveaux outils qui dysfonctionnent et qui compromettent le bon déroulement de nos missions quotidiennes!**

**La FSU et le SNASUB-FSU ont dénoncé à de nombreuses reprises auprès de la direction du ministère de l'éducation nationale** les trop nombreux dysfonctionnements constatés lors de l'introduction et du déploiement de nouveaux outils, de nouvelles applications telles qu'Op@le et Opér@ dans les services financiers des établissements scolaires ou bien RenoiRh dans les services académiques, dans les services gestionnaires de ressources humaines.

**Le SNASUB-FSU continue de représenter les collègues dont les conditions de travail sont fortement dégradées par l'introduction de ces nouveaux outils.** Nous demandons audience très vite à la direction ministérielle et communiquerons aux personnels notre position syndicale sur le sujet. NON, les personnels de nos filières n'ont pas à subir durant des mois ou des années les nombreux dysfonctionnements constatés!



→ Le SNASUB-FSU  
sur Facebook

<https://www.facebook.com/SnasubFsuNational>



→ Le SNASUB-FSU  
sur Instagram

[https://www.instagram.com/snasub\\_fsu](https://www.instagram.com/snasub_fsu)



→ Le SNASUB-FSU  
sur Twitter

[https://twitter.com/snasub\\_fsu](https://twitter.com/snasub_fsu)



→ Le SNASUB-FSU  
sur LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/snasub-fsu>